

## Sanctions américaines sur les produits européens

Publié le 8 novembre 2019

Dans le cadre du litige Airbus-Boeing, les Etats-Unis ont obtenu de l'OMC la possibilité d'augmenter les droits de douane de 6,8 milliards d'euros par an sur certains produits en provenance d'Allemagne, Espagne, Italie et France. L'aéronautique et la viticulture françaises sont particulièrement touchées. L'Europe pourra répliquer dans le cadre de ce litige en juin 2020, mais la négociation reste privilégiée.

Les sanctions américaines consistent en des droits de douane s'élevant à 10 % sur les avions, et à 25 % sur des produits alimentaires et textiles ainsi que sur des articles industriels. Les produits visés représentent environ 6,8 milliards d'euros.

Tour d'horizon des principaux secteurs économiques affectés :

- **Aéronautique.** Seuls les avions de ligne assemblés à Toulouse (France) ou Hambourg (Allemagne) sont frappés, et non les sous-traitants.
- **Vins français et espagnols.** Une nouvelle taxe de 25 % vise les vins non effervescents français, espagnols, allemands et britanniques, ayant un degré d'alcool inférieur ou égal à 14 %, et en contenants de moins de deux litres. Le champagne n'est donc pas concerné. Les vins italiens échappent également aux sanctions
- **Les spiritueux britanniques, irlandais, allemands, espagnols et italiens** sont également surtaxés mais pas le cognac français.
- **Fromages.** Cheddar, stilton, fromages de brebis, parmesan italien... la liste est longue des fromages surtaxés mais les fromages français ne sont concernés que de manière marginale, selon Bercy.
- **Huile d'olive et olives espagnoles** : ces produits sont taxés à 25 %. L'huile d'olive italienne tout comme les pâtes et conserves de tomates sont en revanche épargnées.
- **Outils et engins de chantier allemands.** L'automobile échappe aux sanctions contrairement à certains outils électriques portatifs et engins de chantier fabriqués en Allemagne.
- **Textile britannique.** Seul le Royaume-Uni est visé par des taxes à 25 %

La filière vin française a demandé au gouvernement des mesures de soutien rapides pour la filière vin, et à la Commission européenne l'ouverture de négociations avec Washington. Plus de 4500 entreprises françaises exportatrices de vin sont en effet directement impactées.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)